

Chambre photographique avec obturateur.

M. FRÉDÉRIC KAFTANSKI résidant en France (Seine).

(Brevet principal pris le 28 janvier 1939.)

Demandée le 9 septembre 1946, à 11^h 25^m, à Paris.
Délivrée le 25 juin 1952. — Publiée le 19 septembre 1952.

Addition concernant un appareil photographique conforme au brevet n° 871.395, mais permettant la prise de grandes photographies par suite de l'adjonction d'un tube coulissant complémentaire.

Pour obtenir des photographies plus grandes, il faut logiquement adapter l'appareil à une distance locale plus longue, en se servant de ce tube coulissant.

Généralement, ces tubes coulissants sont de forme cylindrique qui présentent l'inconvénient soit d'agrandir le diamètre du tube et de ce fait aussi du boîtier, soit d'obtenir des photographies avec des coins noirs, ceci en raison de l'insuffisance de passage des rayons lumineux.

Pour ne pas agrandir inutilement le boîtier, et afin qu'il ne se produise aucune difficulté pour le passage des rayons lumineux, le tube, conformément à l'invention, adopte une forme rectangulaire.

En cas d'exécution de l'appareil d'après le brevet d'addition, le boîtier sera alors composé de trois ou quatre parties :

1° Boîtier (porte-pellicule);

2° Tube coulissant sans ou avec porte-obturateur et objectif 2-a;

3° Couvercle.

L'objet de l'invention est représenté sur le dessin annexé dans une forme d'exécution choisie à titre d'exemple.

La fig. 1 représente une vue latérale de l'appareil.

La fig. 2 montre une vue par derrière du boîtier.

Le n° 1 de la fig. 1 montre le boîtier avec le porte-pellicule.

Le n° 2 le tube coulissant.

Le n° 2a le porte-obturateur avec objectif n° 3 et couvercle n° 4.

RÉSUMÉ.

Ce brevet d'addition a pour objet l'exécution d'un appareil photographique d'après le brevet initial muni d'un tube coulissant rectangulaire.

FRÉDÉRIC KAFTANSKI,
rue de la Fédération, 74. Paris (xv^e).